



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

**DONATION KIJNO - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS ARTISTIQUES AVEC
L'ASSOCIATION COMPAGNIE EN LACETS**

Considérant que dans le cadre de la valorisation de la Donation Ladislas Kijno, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane organise des manifestations de mise en lumière de celle-ci avec des artistes qui s'inscrivent dans une démarche répondant à ses missions visant à diffuser les messages de Kijno sur l'ouverture au monde, la découverte de la culture d'autres pays et des disciplines artistiques variées, pour tous publics,

Considérant que dans le cadre de la programmation 2024, la Communauté d'Agglomération organisera une manifestation le dimanche 5 mai 2024 au titre des « Dimanches de Kijno » et proposera au public le spectacle « Papier.1 Kijno » présenté par la Compagnie *En Lacets*,
Considérant que la Compagnie *En Lacets* présente les qualités requises pour proposer un spectacle permettant une approche des tableaux de Kijno au travers d'une déambulation chorégraphiée,

Considérant qu'en application de l'article R.2122-3 3° du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de prestations artistiques avec la Compagnie En Lacets dont le siège est situé à Reims, 53 rue Henri Royer, ayant pour objet une représentation du spectacle « Papier.1 Kijno » le dimanche 5 mai 2024 à l'antenne communautaire située à Noeux-les-Mines et ce pour un montant total de 7 000 euros net de taxes,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un contrat de prestations artistiques avec la Compagnie En Lacets dont le siège est situé à Reims, 53 rue Henri Royer, ayant pour objet une représentation du spectacle « Papier.1 Kijno » le dimanche 5 mai 2024 à l'antenne communautaire située à Noeux-les-Mines et ce pour un montant de 7 000 euros net de taxes,

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le ... 7.DEC. 2023

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : - 7 DEC. 2023

Et de la publication le : - 7 DEC. 2023

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,



DAGBERT Julien